

CONVENTION d'INSCRIPTION

E.V.A.L VOYAGES

Dont l'adresse du siège social est la suivante : 15 RUE DES TILLEULS 67600 EBERSHEIM

Vous avez signé électroniquement un contrat de voyage en ligne validant nos Conditions Générales de Ventes (ci-jointes). La contre signature de ce contrat par EVAL Voyages et Wagamonde est liée à la vérification de la disponibilité de votre commande et à la réception en nos locaux ou sur notre compte bancaire de l'acompte. Dès lors votre commande aura un caractère ferme et définitif. Elle vous sera confirmée par un email intitulé « validation de commande ».

Nous vous rappelons que le délai de rétractation qui s'applique habituellement pour toute vente à distance ne s'applique pas aux contrats ayant pour objet « la prestation de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être soumis à une date ou selon une périodicité déterminée (Article L.121-20-4 code consommation).

Les éléments suivants doivent nous être transmis le plus rapidement possible afin d'assurer un bon suivi du dossier de votre enfant:

- Fiche sanitaire (*document en pièce jointe*)
- Attestation médicale des vaccinations à jour ou copie du carnet de vaccinations
- Règlement du solde
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports datant de moins de 3 mois
- Copie attestation d'assurance maladie (ou CMU pour bénéficiaire) en cours de validité durant le séjour

Nous vous remercions de nous retourner ces documents par mail sur contact@eval-voyages.com ou par courrier à l'adresse suivante : Siège social : EVAL Voyages 15 rue des Tilleuls 67600 EBERSHEIM - FRANCE

Pour toute interrogation sur le suivi de votre dossier, vous pouvez contacter notre service clients au +33 (0) 3 88 85 74 29, choix 2 ou par mail contact@eval-voyages.com

Tous les séjours vendus par EVAL Voyages entrant dans la catégorie des séjours éducatifs (séjours + de 9 mineurs), font l'objet d'une déclaration pour agrément auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) par le producteur.

Séjours et voyages : Notre site Internet vous présente les séjours diffusés par EVAL Voyages et constitue l'information préalable. Cette information porte sur le contenu des forfaits (destinations, modes d'hébergements, voyages, activités et prestations complémentaires), sur les dates, les prix et les modalités de paiement, sur les conditions d'annulation et de modification du contrat et sur les formalités de voyages. Le caractère forfaitaire de nos prix comprend exclusivement un ensemble de prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix.

Notre catalogue : Il propose un pourcentage non exhaustif de l'offre de EVAL Voyages. Ce dernier étant réalisé plusieurs mois avant le déroulement des séjours les tarifs et descriptifs proposés le sont à titre indicatif. Les descriptifs et les tarifs officiels sont ceux présents sur le site Internet www.eval-voyages.com à l'instant où le client passe sa commande.

Article 1 : Objet du contrat

Le partenaire ou le parent a décidé de confier à EVAL VOYAGES l'organisation logistique et pédagogique d'un séjour jeune : Nous attirons votre attention sur le fait que les séjours doivent être réglés au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Article 2 : Prestations

Eval voyages et Wagamonde Travel s'engagent, dans le cadre de la réglementation Jeunesse et Sport, à fournir l'ensemble des prestations prévues pour chaque séjour et mentionnées dans notre catalogue de l'année en cours précisant le type d'hébergement, les dates du séjour, le mode de transport, la description de l'itinéraire, les activités...

Le séjour commence le jour du départ, lorsque tous les jeunes sont rassemblés avant de prendre un moyen de transport commun au groupe. Les convois qui peuvent précéder ce rassemblement et suivre le retour du groupe, le jour de l'arrivée, ne font pas partie du séjour. Ces convois font l'objet de facturations distinctes et se déroulent dans un cadre juridique différent de celui du séjour qui dépend, lui, de la réglementation DDCS.

En revanche en accord avec nos ambitions éducatives, les activités sur place peuvent être modifiées par les participants avec l'accord de l'équipe d'encadrement et en respectant l'état d'esprit initial du séjour.

En cas de force majeure mettant en cause la sécurité des participants, Eval voyages et Wagamonde Travel se réservent le droit de modifier le contenu du séjour et de proposer à valeur égale et chaque fois que cela sera possible, des activités de remplacement.

De plus, Eval voyages et Wagamonde Travel s'engagent à indiquer les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas de franchissement des frontières.

Eval voyages et Wagamonde Travel s'engagent à être conforme au code du Tourisme, en particulier les articles R211-5 à R211-13.

Siège Social : 15 rue des Tilleuls 67 600 EBERSHEIM

Agence : 32 rue Paul Cézanne 68200 MULHOUSE

Tél : +33 (3) 88 85 74 29 ou 09 52 45 39 70

Fax : +33 (9) 72 23 07 19

Mail : contact@eval-voyages.com

Web : www.eval-voyages.com

Sarl EVAL au capital de 30.000 EUR

Garantie Financière APST 200 000 Euros

RCS Colmar T1520921032 – APE 7912Z

RCP ALLIANZ IARD n° 086,880,486

Immatriculation ATOUT France IM067100022

Agrément Jeunesse et Sports 067ORG0445

Accréditation IATA 20-2 65243

Article 3 : Modalités de réservation

-Envoi des bulletins d'inscription

Pour une meilleure efficacité administrative, tous les bulletins d'inscription, ainsi que les fiches sanitaires doivent être adressés à Eval Voyages ou Wagamonde Travel.

Article 4 : Procédure administrative

4.1 : Confidentialité des informations

Chacune des parties s'engage à conserver de manière confidentielle toutes les informations et tous documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient et dont elle aurait pu avoir connaissance au titre de la présente convention.

Dans le cadre du traitement de fichiers informatiques concernant les données nominatives des familles et des jeunes, Eval Voyages et Wagamonde Travel s'engagent à faire diligences pour être en stricte conformité avec les dispositions de la Loi Informatique Fichier et libertés du 10 janvier 1978.

4.2 : Informations des familles par Eval Voyages et Wagamonde Travel

Eval Voyages et Wagamonde Travel s'engagent à envoyer la lettre Eval aux familles dès leur inscription. Cette lettre agrémentée de photos présente l'état d'esprit du séjour, la description du centre, des activités, de la vie quotidienne, les formalités administratives et sanitaires, le trousseau, l'argent de poche et différents conseils propres au séjour.

Eval Voyages et Wagamonde Travel s'engagent à envoyer, au maximum 5 jours avant le départ, la convocation de départ et retour aux familles et dans le cas de préacheminements, les titres de transports, le cas échéant.

4.3 : Information à destination du partenaire

Eval Voyages et Wagamonde Travel s'engagent, à partir des informations recueillies par le partenaire, à communiquer la mise à jour des inscriptions sous forme d'un tableau récapitulatif.

Eval Voyages et Wagamonde Travel s'engagent, dès réception des numéros d'agrément Jeunesse et Sports, à les communiquer au partenaire.

4.4 : Devoir d'information

Eval Voyages et Wagamonde Travel demandent de prendre connaissance des informations contenues sur les sites suivants :

www.sante-sports.gouv.fr <<http://www.diplomatie.gouv.fr>> (grippe A)

www.who.int/fr/ <<http://www.who.int/fr/>>

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseil-aux-voyageurs_909/ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/>

Le contenu des ces sites informe les participants sur les risques éventuels liés au voyage. Il appartient aux voyageurs de nationalité autre que française de s'informer des formalités administratives et sanitaires nécessaires auprès de leur ambassade ou consulat et de celle ou celui du (des) pays de destination. L'accomplissement des formalités reste, dans tous les cas, à la charge du voyageur.

Article 5 : Encadrement

Eval Voyages et Wagamonde Travel s'engagent à ce que les séjours agréés Jeunesse et Sports soient dirigés par un encadrement répondant aux normes fixées par le ministère de tutelle.

Article 6 : Garantie Financières

Eval Voyages et Wagamonde Travel déclarent bénéficier d'une garantie financière spécialement affectée au remboursement en principal des fonds reçus par Eval Voyages et Wagamonde Travel au titre des engagements contractés à l'égard de sa clientèle, pour des prestations en cours ou à servir permettant notamment d'assurer, par exemple en cas de cessation de paiement ayant entraîné un dépôt de bilan, le rapatriement des participants.

L'attestation de garantie financière, figurant dans le dossier administratif peut être envoyée sur simple demande.

Article 7 : Assurances :

7.1 : Assurance responsabilité civile professionnelle :

Conformément à la loi, Eval Voyages et Wagamonde Travel ont souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle.

7.2 : Assurance Annulation :

Cette assurance annulation n'est pas comprise dans notre prix de vente.

Une assurance annulation peut couvrir le souscripteur contre l'annulation avant le séjour et pendant le séjour. Nous conseillons **VIVEMENT** au partenaire de souscrire une assurance annulation qui dans ce cas doit être prise à l'inscription, pour chaque participant.

Eval Voyages et Wagamonde Travel peuvent vous proposer son assurance annulation dont le montant représente 4,50% du prix total du séjour.

D'autres types d'assurance-annulation peuvent être souscrites, notamment celle protégeant contre le « cas de force majeur » (voir article 13). Pour cela, nous consulter.

Siège Social : 15 rue des Tilleuls 67 600 EBERSHEIM

Agence : 32 rue Paul Cézanne 68200 MULHOUSE

Tél : +33 (3) 88 85 74 29 ou 09 52 45 39 70

Fax : +33 (9) 72 23 07 19

Mail : contact@eval-voyages.com

Web : www.eval-voyages.com

Sarl EVAL au capital de 30.000 EUR

Garantie Financière APST 200 000 Euros

RCS Colmar T1520921032 – APE 7912Z

RCP ALLIANZ IARD n° 086,880,486

Immatriculation ATOUT France IM067100022

Agrément Jeunesse et Sports 067ORG0445

Accréditation IATA 20-2 65243

7.3 : Assurance vol, perte et dégradation

En cas de vol du bien d'un participant avec effraction, dès lors que la responsabilité de Eval Voyages et Wagamonde Travel est engagée, l'assurance de Eval Voyages et Wagamonde Travel interviendra. Nous déduisons une franchise de 10% des dommages (minimum de 150€, maximum de 1500€) par sinistre ainsi qu'un taux de vétusté. Un remboursement est effectué uniquement sur présentation de facture(s). En cas de vol **sans effraction**, pas de remboursement par les assurances.

Eval Voyages et Wagamonde Travel demandent aux parents sensibiliser les participants afin d'éviter les objets de valeur (bijoux, vêtements de marque, téléphone portable, baladeur, appareil photo non jetable...). Dans le cas de vandalisme, de destruction, de dégradation volontaire ou de vol causés par un participant, l'assurance de Eval Voyages et Wagamonde Travel, comme toutes les compagnies d'assurance, peut limiter les garanties accordées et engager la responsabilité civile de la famille du participant.

En cas de perte ou de vol de pièces d'identité et/ou de titres de transport et/ou d'argent de poche, Eval Voyages et Wagamonde Travel s'efforceront de renouveler ces documents ou feront des avances de manière à ce que le participant puisse continuer son voyage normalement. Ces sommes nous seront remboursées en fin de séjour, soit par la famille directement, soit par le partenaire selon un commun accord.

Par contre, aucun remboursement ne pourra être effectué pour le renouvellement des papiers d'identité au retour ou tout autre pièce à reproduire (clés, prothèses, lunettes...). L'argent volé n'est JAMAIS remboursé par les assurances de Eval Voyages et Wagamonde Travel. C'est pourquoi nous demandons que l'argent de poche des jeunes soit libellé en travellers chèques.

Article 8 : Les frais médicaux

Les frais médicaux dont les factures sont présentées pendant le séjour sont avancés par Eval Voyages et Wagamonde Travel. Une facturation de ces frais sera adressée au partenaire en fin de séjour avec la feuille de soins. Ces frais seront remboursés directement par le partenaire (qui a priori se fera rembourser lui-même par les parents ou responsables tuteurs concernés). Si le partenaire demande à Eval Voyages et Wagamonde Travel d'envoyer directement les frais médicaux aux familles, les étapes de la procédure sont les suivantes :

- La famille rembourse Eval Voyages et Wagamonde Travel
- Eval Voyages et Wagamonde Travel envoient les originaux des frais à la famille
- La famille va se faire rembourser ces frais (sur la base « France » pour les frais engagés à l'étranger)
- La famille doit transmettre à Eval Voyages et Wagamonde Travel l'original du décompte Sécu (et éventuellement la Mutuelle) pour que l'assurance de Eval Voyages et Wagamonde Travel complète le remboursement, si nécessaire
- Eval Voyages et Wagamonde Travel transmettent ce relevé de décompte à son assureur
- L'assureur rembourse la famille.

Si la famille ne devait pas rembourser Eval Voyages et Wagamonde Travel de cette avance frais médicaux, Eval Voyages et Wagamonde Travel se retourneront vers le partenaire pour obtenir le remboursement de ces frais.

Les frais médicaux facturés après le séjour doivent être payés par les familles directement eux prestataires de soins.

Article 9 : Prestations non utilisées et non remboursables

Il ne sera pas effectué de remboursement total ou partiel d'une activité ou d'une prestation non utilisée durant le séjour du fait d'un participant. L'équipe sur place, s'efforcera, dans la mesure du possible, de proposer au participant une activité de remplacement.

Article 10 : Tarification

Eval Voyages et Wagamonde Travel appliquent pour l'ensemble de ses séjours un tarif forfaitaire. Ce tarif pourra être modifié en vertu de l'article L 211-13 du code du tourisme qui prévoit qu'un prix peut être révisé si « le contrat prévoit expressément la possibilité d'une révision tant à la hausse qu'à la baisse afin de tenir compte des variations du coût des transports, lié notamment au coût du carburant, des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que les taxes d'atterrissages, d'embarquement, de débarquement dans les ports et les aéroports, des taux de change appliqués au voyage et au séjour considéré ». Nous rappelons que les taxes aériennes et de surcharge carburant sont précisément connues au moment de l'émission des billets d'avion. La variation de ces taxes est indépendante de la volonté de Eval Voyages et Wagamonde Travel. Dans le cas d'un changement du tarif, Eval Voyages et Wagamonde Travel doivent en faire part au partenaire au moins 30 jours avant le départ du séjour (art. L 211-13 du code du tourisme).

Le tarif comprend :

L'hébergement, Les repas (+ eau minérale dans certains pays), Les activités et l'animation, L'entretien du linge, Le matériel mis à disposition (tentes, jeux...), L'encadrement, L'assurance RCP ALLIANZ, Les déplacements sur place, ainsi que les transferts, La préparation avec les jeunes, le cas échéant Le transport au départ de Paris. Si transport en avion, voir en annexe le tableau des compagnies aériennes utilisées., Le suivi administratif et pédagogique de Eval Voyages et Wagamonde Travel

Il ne comprend pas :

Les activités non mentionnées au programme, Les prestations supplémentaires à la demande de partenaire, comme les convoyages, Les hausses éventuelles des transports liées à la hausse des produits pétroliers, Les frais administratifs et médicaux type visa, passeport, vaccinations...

Pour vous protéger d'une hausse des taxes aériennes, nous vous proposons de payer une sécuritaxe, c'est-à-dire une majoration du prix de base du séjour, en échange de quoi vous ne serez pas facturés de la hausse des dites taxes aériennes. Nous consulter.

Siège Social : 15 rue des Tilleuls 67 600 EBERSHEIM

Agence : 32 rue Paul Cézanne 68200 MULHOUSE

Tél : +33 (3) 88 85 74 29 ou 09 52 45 39 70

Fax : +33 (9) 72 23 07 19

Mail : contact@eval-voyages.com

Web : www.eval-voyages.com

Sarl EVAL au capital de 30.000 EUR

Garantie Financière APST 200 000 Euros

RCS Colmar T1520921032 – APE 7912Z

RCP ALLIANZ IARD n° 086,880,486

Immatriculation ATOUT France IM067100022

Agrément Jeunesse et Sports 067ORG0445

Accréditation IATA 20-2 65243

Article 11 : Bons C.A.F ET Chèques Vacances

Les bons CAF sont soumis aux conditions de chaque CAF. Le client doit donc se renseigner pour savoir s'il peut en bénéficier sur un séjour organisé par Eval Voyages et Wagamonde Travel. Ceux-ci sont remis lors de l'inscription et la somme est déduite du montant total. Eval Voyages et Wagamonde Travel se chargeront par la suite de se faire rembourser par la CAF directement.

Attention : Certaines CAF, pour la prise en charge, demandent de faire une déclaration préalable.

Si les bons sont reçus trop tard, il est possible que la prise en charge soit refusée. Nous demandons au client de prendre ses dispositions.

Les chèques vacances sont acceptés sur tous les séjours.

Article 12 : Modalités de règlement et sanctions

12.1 : Modalités de règlement

Les modalités de règlement sont les suivantes, sauf accord avec notre service comptable :

30% à la signature du présent contrat sur la base du nombre d'inscrit réel ou sur le nombre d'options le cas échéant.

Le solde sur présentation de la facture.

En cas de pré-acheminement organisés par nous, à votre demande, nous vous demanderons, de prévoir une avance forfaitaire au titre de ces pré-acheminements, calculée sur la base de 70% de ce qu'a été facturé la saison N-1. Facture jointe.

12.2 : Respect des échéances de règlement et sanctions du retard de paiement

En cas de défaut de paiement de l'une des quelconques échéances, Eval Voyages et Wagamonde Travel appliquerons une pénalité de retard calculée sur les sommes concernées par le retard. Cette pénalité sera de 0,75% par mois de retard. Une facture correspondant au montant de ces intérêts sera envoyée au plus tôt un mois après la date d'échéance non recouverte.

Article 13 : Conditions et frais d'annulation

Eval Voyages et Wagamonde Travel se réservent le droit d'annuler un séjour en cas :

- d'effectif minimum du séjour non atteint (en général au moins 70% de la capacité totale)
- d'événements extérieur indépendant de sa volonté

A la convenance du partenaire, Eval Voyages et Wagamonde Travel proposeront soit un séjour de remplacement (avec éventuellement une réduction si le prix est supérieur), soit le remboursement intégral, sans que l'on puisse prétendre à une autre dédommagement.

En cas de séjour annulé pour cas de force majeure, c'est-à-dire d'événement extérieur, imprévisible et irrépessible, Eval Voyages et Wagamonde Travel ne pouvant pas exécuter son contrat, 30% maximum du prix du séjour sera retenu sur le remboursement. Ce montant représentant les frais incompressibles qui sont engagés avant le début du séjour, que ce soit pour des frais de siège ou pour des frais de réservations liés au séjour.

Il existe une assurance-annulation vous protégeant contre ce risque de « force majeure ». Le coût est de 4.5% du prix du séjour. Nous consulter.

En cas de désistement du partenaire après confirmation d'inscriptions, il sera retenu : Cf CGV

A noter : si le partenaire remplace une annulation par une autre inscription, aucun frais ne sera retenu, exceptés les frais imputés directement par les compagnies de transport qui facturent les changements de noms des billets nominatifs.

Lorsque les voyages proposés par EVAL sont prévus en avion, ils font l'objet de réservation auprès de compagnies aériennes. Conformément aux Conventions de Varsovie et de Montréal réglementant les transports aériens internationaux, le transporteur auquel nous avons confié l'acheminement de nos participants est responsable du dommage résultant d'un éventuel retard de vol ou d'une avarie (destruction, perte) causée à leurs bagages, selon les plafonds édictées par ces conventions et repris dans les conditions de transport annexées à leur billet.

Il appartient aux voyageurs de nationalité autre que française de s'informer des formalités administratives et sanitaires nécessaires auprès de leur ambassade ou consulat et de celle ou celui du (des) pays de destination. L'accomplissement des formalités reste, dans tous les cas, à la charge du voyageur. Les frais de délivrance des passeports, visas et autres documents de voyage (billets ou rachat de billets) ne peuvent, en aucun cas, être remboursés. Si le client et/ou les personnes inscrites par ses soins se voyait refuser l'embarquement ou l'accès au pays de destination faute de satisfaire aux formalités de police, de santé ou de douane, l'agence ne pourrait en aucun cas être tenue pour responsable ni rembourser les billets ou quelque frais que ce soit. Le voyageur supportera seul toute sanction et/ou amendes éventuellement infligées et résultant de l'observation de règlement de police, de santé ou douanier, ainsi que des conséquences pouvant en résulter.

Article 14 : Renvoi d'un participant

En cas du non respect des règles de la vie collective nécessitant un renvoi, la famille s'engage à régler la totalité des frais de rapatriement. Le séjour sera dû dans son intégralité.

Pour l'exécution de la présente convention et ses suites, les parties font élection de domicile en leur demeure respective.

Cette convention comprenant 14 articles est établie en 2 exemplaires originaux dûment signés.

Siège Social : 15 rue des Tilleuls 67 600 EBERSHEIM

Agence : 32 rue Paul Cézanne 68200 MULHOUSE

Tél : +33 (3) 88 85 74 29 ou 09 52 45 39 70

Fax : +33 (9) 72 23 07 19

Mail : contact@eval-voyages.com

Web : www.eval-voyages.com

Sarl EVAL au capital de 30.000 EUR

Garantie Financière APST 200 000 Euros

RCS Colmar T1520921032 – APE 7912Z

RCP ALLIANZ IARD n° 086,880,486

Immatriculation ATOUT France IM067100022

Agrément Jeunesse et Sports 067ORG0445

Accréditation IATA 20-2 65243



EVASION VACANCES ANIMATIONS LOISIRS

Séjour	Date séjours 2016	Les 3 compagnies aériennes possibles	Taxes aériennes	Date du calcul des taxes aériennes et taux de change	Taux pour 1 €=.... (devise achetée)	% du prix du séjour impacté par variation monétaire
Afrique du Sud	Toutes	Egyptair Emirates Turkish Airlines	310,50€	01/12/2014	12,4 rands	39%
Argentine-Bolivie	Toutes	Air France TAM British Airways	417,92€	01/12/2014	7,5 \$arg	42%
Australie	Toutes	Cathay Pacific Quantas British Airways	487,00€	01/12/2014	1,4 \$aud	41%
Andalousie Maroc	Toutes	Air France Iberia Air Europa	137,96€	01/12/2014	11dhm	37%
Bali	Toutes	Thai Qatar Eva Airways	510,18€	17/11/2014	13500 rpi	38%
Bulgarie	Toutes	Air France Malev Swiss	131,18€	30/09/2014	1,87 BGN	41%
Chine Tibet solidaire	Toutes	Turkish Airlines Finnair Air France	416,73€	10/09/2014	8,12 rmb	47%
Corse (tous séjours)	Toutes	Air France Easyjet	59,01€	20/11/2014		
Grèce	Toutes	Air France Lufthansa Austrian	201,00€	03/09/2014		
HAWAII USA	toutes	United Delta Airlines	405,94€	07/11/2014	1,25 \$us	35%
Immersion USA	Toutes	Iceland Air Delta Airlines US Airlines	390,00€	03/10/2014	1,25 \$us	37%
Inde Népal	Toutes	Turkish Finnair Austrian Airlines	331,34€	07/10/2014	75 roupies	38%
Inde solidaire et Rajasthan	Toutes	Turkish Finnair Austrian Airlines	326,56€	10/09/2014	75 roupies	38%
Japon	Toutes	Aeroflot Lufthansa Air China	353,00€	10/09/2014	135 yens	22%
Laponie	Toutes	Air France SAS	136,10€	22/09/2014	8,8 Krs 8,24 NOK	32% 21%

Mexique et	Toutes	Air France	400,84€	25/10/2014	16 pesos	43%
------------	--------	------------	---------	------------	----------	-----

Siège Social : 15 rue des Tilleuls 67 600 EBERSHEIM
 Agence : 32 rue Paul Cézanne 68200 MULHOUSE
 Tél : +33 (3) 88 85 74 29 ou 09 52 45 39 70
 Fax : +33 (9) 72 23 07 19
 Mail : contact@eval-voyages.com
 Web : www.eval-voyages.com

Sarl EVAL au capital de 30.000 EUR
 Garantie Financière APST 200 000 Euros
 RCS Colmar T1520921032 – APE 7912Z
 RCP ALLIANZ IARD n° 086,880,486
 Immatriculation ATOUT France IM067100022
 Agrément Jeunesse et Sports 067ORG0445
 Accréditation IATA 20-2 65243

Garantie financière  APST

Membre actif du  snav les Professionnels du Voyage

Membre du  CEDIv services  IATA ACCREDITED AGENT



EVASION VACANCES ANIMATIONS LOISIRS

Mexique Guatemala		Iberia Air Europa				
NEPAL	Toutes	Turkish Airlines Air India	325,75€	07/10/2014	1,25 \$us 120 rpn	5% 34%
USA	Toutes	XL airways Air France Delta airlines	345,64€	24/11/2014	1,25 \$us	38%
Pérou	Toutes	Swiss Air Canada Corsair	403,36€	15/11/2014	3,6 sol	39%
Québec NY	Toutes	Swiss Air Canada Corsair	387,10€	01/11/2014	1,25 \$us 1,35 \$can	15% 23%
Raid Québec	Toutes	Swiss Air Canada Corsair	387,10€	01/11/2014	1,35 \$can	42%
Scandinavie	Toutes	Air France KLM Lufthansa	126,69€	10/11/2014	8,8 Krs 8,24 NOK	14% 21%
Singapour Malaisie	Toutes	Turkish Airlines Singapour Airlines	400,73€	10/11/2014	4,2 rp mal 1,5 dolar sing	29% 18%
Thaïlande	Toutes	Austrian Airlines Turkish Emirates	418,00€	17/12/2014	40 baths	36%
Thaïlande- Cambodge	Toutes	Austrian Airlines Turkish Emirates	418,00€	17/12/2014	40 baths 1,25 \$us	20% 12%
Thaïlande- Cambodge- Vietnam	Toutes	Turkish Emirates Austrian	398,68€	05/11/2014	40 baths 1,25 \$us	11% 21%
Thaïlande Laos	Toutes	Austrian Airlines Turkish Emirates	418,00€	17/12/2014	40 baths 1,25 \$us	20% 12%
Vietnam	Toutes	Qatar Turkish Air France	300,47€	01/12/2014	1,25 \$us	25%

Siège Social : 15 rue des Tilleuls 67 600 EBERSHEIM
 Agence : 32 rue Paul Cézanne 68200 MULHOUSE
 Tél : +33 (3) 88 85 74 29 ou 09 52 45 39 70
 Fax : +33 (9) 72 23 07 19
 Mail : contact@eval-voyages.com
 Web : www.eval-voyages.com

Sarl EVAL au capital de 30.000 EUR
 Garantie Financière APST 200 000 Euros
 RCS Colmar T1520921032 – APE 7912Z
 RCP ALLIANZ IARD n° 086,880,486
 Immatriculation ATOUT France IM067100022
 Agrément Jeunesse et Sports 067ORG0445
 Accréditation IATA 20-2 65243

Garantie financière  APST

Membre actif du  snav des Professionnels
du Voyage

Membre du  CEDIV ACCREDITED AGENT  IATA